



## Zéro perte nette de biodiversité : penser au-delà des espèces protégées. Cas des libellules

Avec la rédaction de la seconde version du plan national d'actions en faveur des odonates, la prise en compte de ce groupe d'insectes aquatiques est incontournable dans les projets d'aménagements du territoire, notamment ceux liés à l'émergence de la GEMAPI aux projets pouvant avoir des impacts négatifs sur les populations.

Considérer ce groupe, c'est assurer la préservation des espèces protégées et de leurs habitats, mais c'est aussi concevoir des projets de moindre impact pour l'ensemble des espèces, qu'elles soient protégées qu'elles soient plus ou moins menacées.

Comment appliquer la séquence ERc de façon optimale ?

Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, association à but non lucratif, créée en 1994 agit, en partenariat avec les acteurs locaux, les collectivités, les administrations et les associations, pour la préservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine naturel régional.

Quatre grandes missions articulent les actions du Conservatoire d'espaces naturels : connaître, protéger, gérer et valoriser.

<https://tinyurl.com/ERC-CEN-NPDC>

Lundi 25 à 16h

Mini-conférence

Milieux et espèces  
aquatiques

Libellules  
Milieux humides  
Cours d'eau  
Fonctionnalité  
Menaces

*Intervenant(s) : Cédric  
VANAPPELGHEM*

Conservatoire  
d'espaces naturels du  
Nord et du Pas-de-  
Calais

